



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Ministre

Paris, le **11 MAI 2021**

N/Ref. : CAB TRA/D-21-014778

Mesdames, Messieurs les membres du Comité Technique ministériel,

Je me suis engagée devant vous à l'occasion de nos différentes rencontres, en comité technique et lors de nos rendez-vous, à porter une ambition pour notre ministère afin de valoriser l'engagement qui est le nôtre au service des salariés et des entreprises et rendre plus attractifs nos métiers.

La Direction des ressources humaines et la Direction générale du travail ont élaboré respectivement et conjointement deux plans sous ma supervision. Ces chantiers ne sont pas un catalogue de bonnes intentions mais se nourrissent de mesures précises que je vais porter dans les prochaines semaines et les prochains mois.

J'aurais souhaité pouvoir vous présenter moi-même ces plans lors du Comité technique ministériel de ce mardi 11 mai mais je m'en trouve empêchée par une raison majeure et je le regrette vivement.

Pour autant, je n'ai pas souhaité différer ces présentations afin de ne pas retarder les processus de mise en œuvre. Je laisse donc le soin au Secrétaire général des ministères sociaux, au Directeur général du travail et au Directeur des ressources humaines de vous présenter l'ensemble de ces dispositifs essentiels.

Je précise que le plan global de transformation des ressources humaines pour le périmètre « Travail, Emploi et Insertion », ainsi que le plan pour le système d'inspection se complètent. Il s'agit de n'oublier aucun des agents, quelles que soient leur place et leur activité dans nos services.

Ainsi, le plan préparé par la Direction des ressources humaines concerne l'ensemble des agents, qu'ils se trouvent en administration centrale ou en services déconcentrés, directions régionales comme départementales. Les fortes évolutions de l'environnement professionnel (évolution des métiers et des compétences, contexte sociétal mouvant, déploiement de la nouvelle organisation territoriale de l'État...) requièrent, en effet, d'intensifier les leviers RH et managériaux, au sein d'un milieu confronté notamment à des problématiques d'attractivité des métiers.

Pour ce faire, le plan de transformation RH entend contribuer au développement d'un service public du travail, de l'emploi et de l'insertion, accélérateur de performance et de cohésion sociale, au cœur des territoires. Il comprend sept piliers :

- 1- Développer les compétences des agents
- 2- Favoriser une gouvernance innovante et inclusive
- 3- Construire et animer des parcours professionnels attractifs
- 4- Diversifier les recrutements et les professionnaliser
- 5- Promouvoir les aspects statutaires
- 6- Optimiser l'offre de formation initiale et en continue
- 7- Promouvoir la qualité de vie au travail et de l'égalité professionnelle

Bien entendu, ce plan de transformation s'inscrit lui-même dans une logique d'amélioration continue. À ce titre, il est destiné à évoluer et s'enrichir au fil des évolutions et des concertations.

Le plan concernant le système d'inspection du travail est tout aussi essentiel.

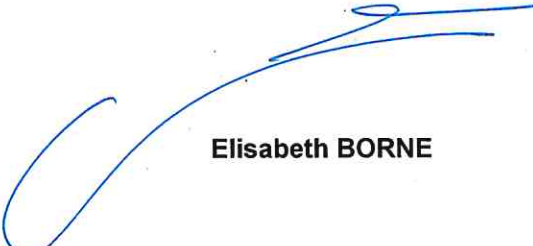
Son objectif consiste à agir sur l'ensemble des leviers qui permettent de conforter le système d'inspection du travail (SIT).

Il est fondé sur 3 axes clés :

- Consolider l'identité et l'efficacité du SIT, dans le cadre de la nouvelle organisation territoriale de l'État en affirmant notamment sa ligne hiérarchique spécifique et en garantissant les moyens humains, budgétaires et matériels
- Faire mieux reconnaître l'action du SIT par une communication active sur l'utilité sociale de l'inspection du travail, par des parcours professionnels plus attractifs et en agissant de façon forte et visible pour prévenir et traiter les agressions, les mises en causes et les incivilités dont peuvent être victimes nos agents.
- Renforcer la capacité d'intervention du SIT, pour garantir notamment l'application du droit du travail de façon homogène sur l'ensemble du territoire.

Comme vous le voyez ces deux démarches fondamentales entendent développer, affirmer et optimiser de façon continue le rôle clé tenu par notre périmètre ministériel.

À cet égard, les actions déterminantes et vitales pour notre pays que nous assurons durant cette crise sans précédent n'auraient pu être menées à bien sans l'engagement sans faille et les compétences avérées des femmes et des hommes que vous représentez ici et que je salue et remercie une nouvelle fois, à l'occasion de ce Comité Technique ministériel.



Elisabeth BORNE